



Présentez
une
demande
d'adhésion
une seule
fois,



et vous aurez accès à un
régime de soins de santé
durant toute votre vie.

C'est simple. Accès assuré garantit votre accès futur à un régime de soins de santé... ainsi que celui de vos enfants; aucune question d'ordre médical ne vous sera posée au moment de souscrire un régime!

Les problèmes médicaux ont tendance à apparaître avec l'âge. Il est donc logique de faire une demande d'adhésion pendant qu'on est en santé.

Faites une demande d'adhésion une seule fois et laissez libre cours à vos ambitions l'esprit tranquille, en sachant que votre admissibilité à une couverture de soins de santé sera garantie tout au long de votre carrière et pendant votre retraite!

Accès assuré - L'inscription est facile.

Contactez votre conseiller local approuvé par Croix Bleue Medavie dès aujourd'hui.*

*Vous devez être un résident de l'une des provinces de l'Atlantique (N.-B., N.-É., Î.-P.-É., T.-N.-L.)

